



Habitat **Parcœur**
CONSTRUCTION

Parc d'activités Jean Monnet
580, impasse de l'Épinet
B.P. 70 - Vert-Saint-Denis
77242 CESSON CEDEX
Tél. : 01 64 71 19 19
Fax : 01 64 71 11 00

Mr et Mme

Vert st Denis, le 21 mai 2015

LR:AR
www.habitat-parcœur.com

Référence à rappeler obligatoirement

Contrat : A15P04AZMA du 09/04/2015

Adresse construction : lotissement de Broilly - lot 41 - 80470 BREILLY

Réf. Courrier : JPO/FH

Madame, Monsieur,

Suite à votre courrier du 12 mai 2015, vous nous faites part de votre souhait de mettre un terme à nos relations contractuelles.


Nous vous informons que les motifs évoqués dans votre courrier ne font pas partis des conditions suspensives. Nous vous rappelons qu'un contrat de construction complet vous a été envoyé en recommandé avec accusé réception en date du 16 avril 2015 et réceptionné par vos soins en date du 20 avril 2015.

Par conséquent, si vous maintenez votre position, à savoir l'annulation de votre projet, vous seriez redevables de l'indemnité contractuelle correspondant à 10% du prix convenu.

Néanmoins, nous vous demandons de bien vouloir contacter :

Monsieur Herbert LAMOTTE
Responsable de l'agence d'AMIENS
tél : 03.22.34.28.57

afin de donner la suite qui convient à votre dossier.

 Nous vous informons dès à présent que nous encaissons vos deux chèques d'un montant de 2.000.00 € et 2.451.00 € que vous nous aviez remis lors de la réservation de votre contrat.

En vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Paul ORILIA
Responsable Secteur

